

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3452)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL216

présenté par
M. Matras, M. Poulliat et M. Rudigoz

ARTICLE 22

À l'alinéa 23, substituer au mot :

« défense »

le mot :

« lutte ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

EXPOSE SOMMAIRE

Amendement rédactionnel qui permet de préciser le cadre d'intervention des services de sécurité civile.